

**Indice genevois des prix à la consommation :
+ 0,1 % en mars 2000**

Calculé par l'Office cantonal de la statistique (OCSTAT), l'indice genevois des prix à la consommation progresse de 0,1 % en mars 2000 et s'établit à 107,2 points (mai 1993 = 100). Le taux annuel de renchérissement se fixe à 1,3 %.

L'augmentation du mazout se poursuit (en un mois : + 5,5 %; en un an : + 88,1 %) et cela se répercute sur le groupe **logement et énergie** (en un mois : + 0,3 %; en un an : + 3,2 %).

En parallèle, l'essence augmente aussi (en un mois : + 4,0 %; en un an : + 19,9 %). Les communications téléphoniques continuent en revanche de baisser (en un an : - 28,8 %). En conséquence de ces deux mouvements, l'indice du groupe **transports et communications** recule de 0,8 % (en un an : - 0,1 %).

Indice genevois des prix à la consommation (mai 1993 = 100) en mars 2000

Groupe de dépenses	Pondération en %	Indice en point	Variation en % par rapport	
			au relevé précédent	à l'année précédente
Indice général	100,0	107,2	0,1	1,3
Alimentation, boissons et tabacs	16,3	102,4	0,3	0,0
Habillement et chaussures	6,5	102,8	///	0,6
Logement et énergie	25,2	111,7	0,3	3,2
<i>logement</i>	22,0	110,0	///	0,7
<i>énergie</i>	3,2	123,8	1,9	21,4
Aménagement du logement	6,8	104,4	0,4	1,3
Santé	10,2	107,0	///	0,9
Transports et communications	11,4	100,9	-0,8	-0,1
Loisirs, spectacles, enseignement et culture	8,9	104,9	0,2	1,2
Autres biens et services	14,7	114,4	///	0,9

Le symbole /// signifie que les prix n'ont pas été relevés au cours du mois sous revue.

Anciens indices généraux : décembre 1982 = 100 : **154,1**
septembre 1977 = 100 : **189,5**
septembre 1966 = 100 : **322,5**

27 mars 2000

Renseignements : tél. 787 67 44; répondeur automatique : tél. 787 67 67



DEEE
Département de l'économie,
de l'emploi et des affaires extérieures

Office cantonal de la statistique
8, rue du 31-Décembre
Case postale 6255 1211 Genève 6
Tél. 787 67 07 Télécopieur 736 29 45

